

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 46 (2019)

**Guillaume Bureaux**

**La théâtralisation du pouvoir au sein des pas d'armes  
angevins et bourguignons**

DOI: 10.11588/fr.2019.0.83895

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

GUILLAUME BUREAUX

## LA THÉÂTRALISATION DU POUVOIR AU SEIN DES PAS D'ARMES ANGEVINS ET BOURGUIGNONS<sup>1</sup>

En guise de préambule, je reprendrai, pour partie, les propos que tenait Roger Caillois au sujet de la *mimicry*, qui désigne donc les jeux théâtraux ou représentatifs, dans son ouvrage paru en 1967 «Les jeux et les hommes»: «Le jeu peut consister, non pas à déployer une activité ou à subir un destin dans un milieu imaginaire, mais à devenir soi-même un personnage illusoire et à se conduire en conséquence<sup>2</sup>.» Cette définition du «jeu mimique» semble seoir parfaitement au cadre du pas d'armes. Prenons l'exemple de Jean de Chassa, seigneur de Monnet, chevalier bourguignon, au pas de l'Arbre d'or (Bruges, 1468). Olivier de La Marche nous rapporte que ce chevalier, qui se faisait appeler le «chevalier d'Esclavonie», fit adresser une lettre, reproduite par La Marche mais bien trop longue pour être citée intégralement ici, dans laquelle il explique qu'il est *presentement arrivé en ceste noble ville, en la conduite d'une damoiselle errant, soubs qui et en gouvernement de laquelle il est mis, par le commandement et ordonnance de sa belle dame*<sup>3</sup>. Dans cette lettre, le *chevallier esclave* précise *parquoy il supplie à vous, très haulte et très puissante princesse, [et] à vous aultres princesses, dames et damoiselles, qu'il vous plaise de vostre grace impetrer licence du très excellent, très hault et très victorieulx prince monseigneur le duc de Bourgoingne et de Brabant, que ledit chevalier esclave puisse courre à ceste noble emprinse et faire son debvoir, et luy donner lieu et heure pour ce faire [...]*<sup>4</sup>.

Nous le voyons ici, l'entrée dans les lices de ce chevalier ne se fait pas de manière habituelle et semble correspondre assez bien à la définition du jeu mimique donné par Roger Caillois. Ici le chevalier, racontant son aventure, s'en remet aux dames de l'assistance pour qu'elles intercèdent en sa faveur auprès du nouveau duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, afin que celui-ci le laisse combattre. D'emblée, c'est le duc qui, bien que tout à fait extérieur aux armes qui ont cours dans la lice, détient l'autorité finale, et non l'organisateur. Bien évidemment, ceci n'est qu'une mise en scène et il va de soi que Charles accepte sa participation. Ayant accédé peu de temps avant au trône de Bourgogne et célébrant tout juste son union avec une dynastie royale encore jeune, il est nécessaire pour Charles qu'il montre son autorité et son attrait pour les valeurs courtoises et chevaleresques. Dans le cas de ce pas d'armes, le chevalier esclave en apparaissait comme l'un des dépositaires.

Il est visible, à la lecture des chroniques, mémoires et autres récits concernant les pas, que les ducs d'Anjou et de Bourgogne n'ont pas la même forme d'implication dans leur organisation et leur déroulement. Du côté angevin, René d'Anjou est le prince ayant été le plus de fois entrepreneur de ses pas. En effet, il organise les pas de Nancy (1445), de Châlons-en-Champagne (1445), de Saumur (1446) et de Tarascon (1449), et combat à ceux de Nancy et de Saumur. À l'inverse, Philippe le Bon et Charles n'en organisent aucun en leur nom propre, et seul Charles

- 1 Nous tenons à préciser que, pour cette publication, nous avons fait le choix de conserver la forme initiale de la communication.
- 2 Roger CAILLOIS, *Les jeux et les hommes: le masque et le vertige*, Paris 1967, p. 60.
- 3 *Mémoires d'Olivier de La Marche*, éd. Henri BEAUNE, Jules D'ARBAUMONT, 4 vol., Paris 1883–1888, vol. 3, p. 155.
- 4 *Ibid.*, p. 158.

participe à un pas: celui de l'Arbre d'or, à l'occasion de son mariage avec Marguerite d'York à Bruges en 1468. Cependant, le duc de Bourgogne a, dès le premier pas organisé sur ses terres, en 1443, pris l'habitude de peser sur toutes les décisions organisationnelles, comme la date et le lieu. Ainsi, il décide que le pas du Perron fée, initialement prévu à Bruxelles pour le début du mois de janvier, se fera le 6 février. Finalement, il ordonne que le pas débute le 28 avril et qu'il soit déplacé à Bruges<sup>5</sup>. En complément, il a pour habitude d'en financer une très grande partie, notamment concernant les parures de joutes et les banquets. Comme le rappelle Torsten Hiltmann en 2013, «de cette manière, il ne se présentait pas en tant que simple spectateur ou chevalier, mais comme le chef des chevaliers, le mécène et l'autorité suprême de la chevalerie»<sup>6</sup>. Ces deux façons de faire avaient un but commun: mettre en avant la puissance du prince et l'unité de la chevalerie autour de lui. Dans le cas bourguignon, et il en va de même en Anjou, c'est le prince qui sort vainqueur de tous les divertissements organisés à sa cour. En somme, il s'agissait pour les princes de mettre en scène ou de théâtraliser leur pouvoir à l'occasion de ce jeu mimique. Aussi, je propose d'étudier en premier lieu la théâtralisation du pouvoir au sein des pas d'armes en abordant tout ce qui les entourait, à savoir les banquets, les décors ... Dans un deuxième temps, il sera question de la mise en scène des pouvoirs princiers par le biais des parures chevaleresques. Enfin, j'aborderai la question du prince et de son pouvoir comme acteur des pas d'armes.

### I. Le pouvoir mis en scène dans l'«espace public»<sup>7</sup> autour des lices

Le titre de cette première partie fait directement référence à l'ouvrage collectif «L'espace public au Moyen Âge», paru en 2011 sous la direction de Patrick Boucheron. Plus particulièrement, il rappelle l'article de Klaus Oschema, «Espaces publics autour d'une société de cour: l'exemple de la Bourgogne des ducs Valois»<sup>8</sup>. Klaus Oschema y dresse un portrait type de cet espace au sein et autour de la cour de Bourgogne. Toutefois, malgré la relative exhaustivité de son propos, l'historien n'aborde pas la question des fêtes chevaleresques. Ce «vide», que je ne prétends pas ici combler, apparaît comme essentiel dans l'optique d'une étude sur la théâtralisation du pouvoir dans ce que j'appellerai les «marges» du pas d'armes.

Banquets et décors ont, de tout temps, servi d'outil de promotion du pouvoir organisationnel. Les ducs d'Anjou et de Bourgogne ne sont, bien évidemment, pas en reste en la matière. Pour une question de continuité, je prendrai ici un exemple bourguignon. Au pas du Perron fée, organisé à Bruges, et dont nous avons parlé plus haut, eut lieu un banquet de clôture. Ce fait est, semble-t-il, à la fois indispensable et coutumier pour achever, comme il se doit, de telles festivités. L'auteur du ms. fr. 5739 de la BNF précise: *Mondi seigneur de Bourgoigne estoit grant maistre d'ostel de ladite dame, et fist faire un tresbeau banquet en la plus grant sale de son hostel (...). Et non obstant que les portes de ladite salle estoient bien gardees, si y eult il si tres grant presse que on ne pouoit entrer ne yssir*<sup>9</sup>. D'emblée, il apparaît clairement que l'organisateur de ce

5 Le pas du Perron fée, Lille BU, ms. 104, fol. 225r.

6 Torsten HILTMANN, Un État de noblesse et de chevalerie sans pareilles? Tournois et hérauts d'armes à la cour des ducs de Bourgogne, dans: Werner PARAVICINI (dir.), La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel, Ostfildern 2013 (Beihefte der Francia, 73), p. 268.

7 Klaus OSHEMA, Espaces publics autour d'une société de cour: l'exemple de la Bourgogne des ducs Valois, dans: Patrick BOUCHERON, Nicolas OFFENSTADT (dir.), L'espace public au Moyen Âge, Paris 2011, p. 159-177.

8 L'historien introduit notamment son sujet en rappelant la grande production historiographique autour du sujet de l'«espace public», incarnée notamment par l'ouvrage de référence «Strukturwandel der Öffentlichkeit», de Jürgen Habermas, publié en 1962.

9 Le pas du Perron fée (voir n. 5), fol. 164v.

banquet n'est autre que le duc de Bourgogne lui-même. La forte affluence décrite par l'auteur nous permet également de supposer que ce pas ne serait organisé par Philippe de Lalaing qu'en surface. Ce sentiment est renforcé par les changements opérés et imposés par le duc de Bourgogne que nous avons exposés en introduction. Et l'auteur du ms. fr. 5739 de continuer: *A iceluy banquet eult ung entremés d'une gallee armee et fretée des armes de mondit seigneur de Bourgoigne en laquelle avoit une dame vestue de drap d'or bleu, qui représentoit le patron de ladite gallee*<sup>10</sup>.

La présence de cette galère n'est pas sans faire référence à deux entremets présents au fameux banquet du Faisan de 1454, précédé du pas du Chevalier au cygne tenu par Adolphe de Clèves-Ravenstein, neveu de Philippe le Bon. En effet, lors de ce banquet mémorable, un premier entremet, placé sur la plus grande table, celle où étaient placés les grands seigneurs de la cour, représentait une nef à voile au milieu d'un lac entouré de villes<sup>11</sup>. La table ducale n'est cependant pas en reste. En effet, une *caraque ancrée, garnie de toute marchandise, et de personnaiges de mariniers, et ne me semble point qu'en la plus grant caraque du monde ayt plus d'ouvrages ne de manieres de cordes et voilles, qu'il y en avoit en ceste*<sup>12</sup>. Cette dernière phrase apparaît comme extrêmement chargée de sens. À bien y regarder, l'auteur affirme que seul le duc de Bourgogne est en mesure de pouvoir faire construire, certes ici en miniature, un navire aussi richement pourvu de voiles, de cordes, de denrées ou encore d'hommes d'équipage et que nulle caraque existante, si grande soit-elle, ne saurait connaître tel parement, en dehors de la Bourgogne, cela va de soi<sup>13</sup>.

Le règne de Charles le Téméraire, plus court et plus enclin à l'affrontement armé direct que celui de son prédécesseur, a tout de même connu deux pas d'armes, dont un ayant célébré de manière éclatante l'union depuis longtemps recherchée avec une famille royale anglaise, ici les York<sup>14</sup>. Si les festivités autour de ce mariage, et en particulier le pas de l'Arbre d'or, furent organisées par Antoine le Grand Bâtard de Bourgogne, le programme symbolique des décorations de table et des entremets ne laisse aucun doute quant à la mainmise de Charles sur l'organisation des banquets. Si, comme le rapporte La Marche, *a l'hostel avoit une petite salle ordonnée devant la chapelle, où mangeoit monseigneur de Bourgoigne seullement*<sup>15</sup>, le duc restait néanmoins omniprésent par la décoration. L'un des moments les plus significatifs se déroula au soir de la première journée de tenue du pas, à savoir le 3 juillet 1468. Alors que les convives se pressent des lices vers la salle, pour assister au dîner-spectacle, sont disposées sur les tables trente nef servant de présentoirs aux plats de viande, représentant les possessions du duc de Bourgogne, peintes d'or et d'azur et arborant les armes des seigneuries qu'elles représentaient. La Marche précise: *dont il y avoit cinq duchies et quatorze comtez; et le surplus estoient les seigneuries de Salins, de Malines, d'Arclé et de Bethune, qui sont grandes et nobles seigneuries*<sup>16</sup>.

Chacune comportait trois bannières. Les deux petites aux armes du duc, la plus haute était en soie noire et violette semée de fusils d'or où était inscrite la devise du duc *Je l'ay emprins*. Sur les nef, les plats côtoyaient les gens d'armes et les marins du duc<sup>17</sup>. Il va de soi que cette absence

10 Ibid., fol. 164v-165r.

11 *Le neufiesme estoit ung lac avironné de plusieurs villes et chasteaulx, auquel lac avoit une nef à voile levée, tousjours vagant par l'eau du lac à par soy, et estoit ceste nef gentement façonnée et bien garnye de choses*, Olivier de La Marche, Mémoires (voir n. 3), vol. 2, p. 353.

12 Ibid., p. 349-350.

13 Voir notamment Jacques PAVIOT, La politique navale des ducs de Bourgogne: 1384-1482, Ville-neuve d'Ascq 1995.

14 Pour une description complète de l'ensemble des festivités ayant eu lieu lors de ce mariage, voir Olivier de La Marche, Mémoires (voir n. 3), vol. 3, p. 101-201.

15 Ibid., p. 117.

16 Ibid., p. 133.

17 Ibid.

physique, compensée par cette présence symbolique et par sa mise en scène, avait comme but d'affirmer à la fois son pouvoir et sa puissance malgré sa récente accession au trône; de même cela constituait un moyen d'impressionner, par la stabilité et l'étendue du pouvoir bourguignon, la jeune dynastie d'York avec laquelle il venait de se lier.

S'il est vrai que, pour le moment, je n'ai abordé qu'un seul des deux princes se réclamant de la descendance d'Hercule lui-même, il faut avouer que les sources angevines ne sont guères prolixes quant aux banquets et aux entremets ayant eu lieu après les pas. Peut-être est-ce à cause de choix d'auteurs, ou de la perte, tout ou partie, de nombre d'entre elles. L'exemple le plus frappant reste le vide qui apparaît au sein de l'« Histoire de Gaston IV, comte de Foix » de Guillaume Leseur<sup>18</sup>. En effet l'éditeur, s'il a pu récupérer certains fragments dans divers fonds d'archives, ne peut que constater la disparition des chapitres IX (fin), X, XI, XII et XIII, amenant ainsi l'historien à devoir se passer des descriptions de bon nombre de tournois, de pas et, de fait, de banquets.

Nous conservons certaines descriptions de pas angevins, mais ceux de Nancy (1445) et de Tarascon (1449) restent les mieux documentés. Cependant, j'aborderai ici le cas assez spécifique du pas de Saumur, dit de la Joyeuse Garde, qui a eu lieu en 1446. René d'Anjou, du haut de ses 37 ans, l'organise donc en s'inspirant allègrement des romans chevaleresques, « Tristan et Iseut » en tête. Vulson de La Colombière précise: *Peu de temps après, le roi de Sicille entreprit des joustes, lesquelles il tint proche de Saumur, au devant d'un chasteau de bois qu'il fit construire dans une belle plaine, lequel il fit peindre par dehors et par dedans, et le meubla de très riches tapisseries; et à l'imitation des anciens romans, le nomma le chasteau de la Joyeuse-Garde, où, durant l'espace de quarante jours, luy et la reine Isabelle, et madame Yolande sa fille, et quantité d'autres dames et damoiselles, et notamment la belle et jeune Jeanne de Laval, pour laquelle secrètement il fit et dressa cette emprise avec un grand nombre de grands seigneurs*<sup>19</sup>.

Dans cet exemple, la mise en scène du pouvoir angevin est totale. En premier lieu, il fait construire un château de bois spécialement pour l'occasion, qu'il fait décorer « à l'imitation des anciens romans », nous dit Vulson de La Colombière. Son nom, le château de la Joyeuse Garde, est éminemment symbolique et tout à fait romanesque. Là, René se montre comme un duc chevalier, au sens large du thème. En effet, il apparaît comme un lettré amateur de romans d'aventures chevaleresques. Nous le percevons comme un grand prince, riche et généreux, dépensant sans compter pour le plaisir de ses sujets. Plusieurs zones d'ombre et interrogations demeurent: quelle était la taille du château? Comment était-il construit? Avec quelles peintures était-il décoré? Combien a-t-il coûté? Toujours est-il que ce château était, semble-t-il, suffisamment grand pour pouvoir y festoyer: *La Reine, les Dames et les Seigneurs qui estoient venus pour voir ces nobles faits d'armes, furent festinez dans le Chasteau*<sup>20</sup>. La suite de la description montre que du château sortirent René d'Anjou et sa suite, composée d'une quarantaine d'hommes, une trentaine de chevaux et deux lions vivants. La taille de cette suite laisse à penser que les dimensions du château éphémère devaient être particulièrement grandes. Le coût de construction, la décoration et la tenue pendant quarante jours du pas, sans doute clos par au moins un banquet, place René dans une position de supériorité financière certaine puisque nous savons que René d'Anjou a consacré, pour l'ensemble du pas, la somme de 1200 livres tournois<sup>21</sup>.

18 Cf. Guillaume Leseur, *Histoire de Gaston IV, comte de Foix*, éd. Henri COURTEAULT, vol. 1, Pairs 1893, p. 193 note 1: « C'est ici que l'on constate dans le manuscrit, au bas du feuillet 62v, l'interruption dont nous avons déjà parlé dans notre « Introduction ». Le récit ne reprend au haut du feuillet 63r qu'avec le chapitre XIV. La fin du chapitre IX manque, ainsi que les chapitres X, XI, XII, XIII en entier [...] ».

19 Vulson DE LA COLOMBIÈRE, *Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie, ou le miroir héroïque de la noblesse*, Paris 1648, p. 82–83.

20 Ibid, p. 83.

21 Pairs, Archives nationales, P 1334-6, fol. 94r.

Il nous faut dès lors apporter une nuance aux propos de Marc de Vulson de La Colombière. Celui-ci précise que le château, édifié dans une grande plaine proche de Saumur, est le théâtre des combats qui se déroulent lors du pas d'armes de la Joyeuse Garde. Toutefois, nous savons que les armes se sont déroulées au-devant du château, à l'actuel emplacement des vignes, en surplomb de la Loire<sup>22</sup>. Concernant le château de bois, nous pensons retrouver sa trace à une dizaine de kilomètres, au nord-est de Saumur, dans l'actuelle commune de Villebernier. Là se trouve le manoir de Launay, dont René a fait l'acquisition en 1444. Alors composé de quelques dépendances et d'un logis en pierre, il agrémente l'ensemble d'une structure additionnelle en bois entre 1445 et 1446. Cette construction de bois, bien que remplacée en partie par des élévations de pierres, est encore visible aujourd'hui et il nous apparaît, au vu de la concordance temporelle, que cette structure en bois est très probablement celle décrite par Vulson de La Colombière. Cela est d'autant plus probable que des décors du XV<sup>e</sup> siècles, semblables à ceux de la chambre de la reine du château de Saumur, demeurent encore visibles à quelques endroits de la structure de bois. Enfin, notons qu'à la suite du pas de Saumur, le pas du Géant à la blanche dame du pavillon est organisé, en l'honneur de Charles VII et d'Agnès Sorel, «devant sa maison de plaisance à Launay»<sup>23</sup>. Nous ne disposons pas, toutefois, du détail complet de la répartition de cette somme dans les différents postes de dépenses incontournables lors des pas, et notamment concernant les vêtements, aussi bien humains qu'équins.

## II. Pouvoir princier et «costume» chevaleresque

La lice est aux pas d'armes ce que la scène est au théâtre: c'est ici que les chevaliers, bien plus que lors des banquets, viennent pour se montrer, pour parader dans des atours à la fois riches, voyants et particulièrement raffinés; c'est aussi ici qu'ils viennent jouer leurs différents rôles: celui d'un seigneur relativement indépendant du pouvoir princier, celui de fidèle du prince jusque dans les parures, celui de chevalier mystérieux ou inconnu.

Dans son ouvrage «Performativität», Erika Fischer-Lichte rappelle que la performance du théâtre réside dans la capacité des acteurs à créer des interactions uniques entre eux et chaque spectateur<sup>24</sup>. C'est peu ou prou la même chose qui se déroule lors des pas d'armes. Chaque spectateur est conscient que ce qui se passe sous ses yeux n'est que pure fiction et que, par exemple, Philippe de Laîaing n'a pas réellement trouvé refuge dans une grotte où il a rencontré un nain qui lui a proposé soit de s'en retourner dans la tempête et la nuit périlleuse sans armes ni cheval, soit de demeurer pour la nuit dans la caverne, garder ses armes mais accepter de se constituer prisonnier d'une dame mystérieuse pour laquelle il devra tenir le pas du Perron fée de 1463<sup>25</sup>. Cependant, c'est ce caractère performatif du pas d'armes qui pousse le spectateur à accepter d'entrer dans cette fiction, de la recevoir comme telle et de se faire, de fait, son complice. C'est parce que chaque spectateur accepte de son plein gré de «jouer le jeu» que la fiction et l'émerveillement qui s'en suivent peuvent avoir lieu. Et pour que chacun accepte cet univers imaginaire tout en sachant pertinemment que ce n'est que pure invention, l'acteur ou le cheva-

22 Voir notamment l'illustration du mois de septembre dans «Les Très Riches Heures du duc de Berry», ou encore dans Henri COURTEAULT, *Le manuscrit original de l'histoire de Gaston IV, comte de Foix*, par Guillaume Leseur. Additions et corrections à l'édition de cette chronique, dans: *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, Paris 1906, p. 193.

23 *Ibid.*, p. 201.

24 «Damit war ein radikal neues Verständnis von Theater formuliert. Es orientierte sich nicht länger am Text, der verwendet wurde, vorgegeben war und immer wieder benutzt werden konnte, sondern an der Aufführung, die sich erst im Zusammenspiel von Akteuren und Zuschauern auf je einmalige Weise konstituiert», Erika FISCHER-LICHTE, *Performativität. Eine Einführung*, Bielefeld 2012, p. 19.

25 Le pas du Perron fée (voir n. 5), fol. 136v-139r.

lier se doit de se conformer au rôle qui lui a été assigné ou qu'il a délibérément choisi, et ce notamment grâce aux costumes et aux parures.

Mais il faut voir dans le pas plus qu'une pièce de théâtre à ciel ouvert et aux acteurs multiples. Le pas est aussi l'un des moments choisis par les chevaliers pour montrer leur fidélité envers leur souverain de même que la puissance culturelle et économique de leur suzerain. L'un des exemples les plus marquants reste le premier affrontement du pas de Châlons-en-Champagne, qui oppose Jean de Lorraine, fils de René d'Anjou, et Pierre de Bauffremont, chambellan de Philippe le Bon et chevalier de la Toison d'or depuis la fondation de l'ordre, en janvier 1430 à Bruges. Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de préciser que ce pas revêt un caractère particulier dans la mesure où c'est le seul qui voit s'affronter directement la cour d'Anjou et la cour de Bourgogne. Il est à noter qu'il vient célébrer le traité de Châlons, et en particulier les nouvelles clauses de la libération de René d'Anjou des geôles bourguignonnes en 1437 (faisant suite à son incarcération après la victoire bourguignonne de Bulgnéville en 1431)<sup>26</sup>.

Ainsi, le premier affrontement oppose donc Jean de Lorraine et Pierre de Bauffremont. Tous deux se présentent parés et montés sur des chevaux couverts de drap d'or, bleu bordé de velours et fourré d'hermines pour le premier, violet pour le second. Chacun était suivi de six chevaux de parement montés par des pages. Ceux de Jean de Lorraine étaient parés des mêmes couleurs que les montures, et sans doute des mêmes étoffes, à savoir un de drap d'or, deux de velours et trois de damas. Du côté bourguignon, les pages étaient tous vêtus de drap d'or cramoisi, et étaient montés sur des coursiers couverts de draps de damas, satin ou velours bleu et cramoisi, semés d'orfèvreries ou de lettres d'or. Les parures, nous le voyons, étaient particulièrement riches et sans doute soignées. Même si nous constatons une légère différence entre Jean de Lorraine et Pierre de Bauffremont, le premier étant légèrement mieux loti en matière d'étoffes constituant sa parure personnelle, cette ouverture donne le ton des négociations, et l'ombre des ducs reste visible au cœur des parures. Clairement, et cet exemple en est une bonne illustration, le vêtement chevaleresque n'a »pas d'existence autonome. Il doit être pensé et vu avec la housse du cheval, qui semble bien l'élément constitutif de la parure du jouteur»<sup>27</sup>.

Un des exemples frappants de cette mise en scène du pouvoir ducal est à chercher du côté du pas du Chevalier au cygne, précédant le très fameux banquet du Faisan. Entrepris par Adolphe de Clèves-Ravenstein, il ne devait durer qu'une seule journée. Or, si sa forme n'a rien d'exceptionnel, ni même la fiction sur laquelle il est fondé, l'entrée en lice de l'entrepreneur fut particulièrement remarquée et elle semble avoir séduit Olivier de La Marche, peut-être notre seule source concernant ce pas. Adolphe de Clèves se présente revêtu de son harnois de joute, son cheval couvert de damas blanc à franges d'or et entouré de grand nombre de nobles seigneurs. Le banquet du Faisan étant l'un des moments forts du règne de Philippe le Bon, c'est lui qui ouvre la marche et qui entre en premier dans les lices, suivi de ses deux fils, Charles et Antoine. Tous trois sont habillés de velours noir doublé de velours et arborent un collier d'or enrichi de pierres précieuses<sup>28</sup>. Nous assistons ici, en quelque sorte, à une forte affirmation du pouvoir ducal de la part de Philippe le Bon, rappelant à tous que ce pas a lieu uniquement par son consentement, en plein cœur de ce qui s'annonce comme un tournant dans la vie du duché. Après lui vient un grand cygne d'or retenu par une grosse chaîne dorée reposant dans les mains du chevalier au cygne, soit Adolphe de Clèves.

26 Leseur, Histoire de Gaston IV (voir n. 18), p. 174

27 Odile BLANC, Les stratégies de la parure dans le divertissement chevaleresque, dans: Communications 46 (1987), p. 53.

28 [...] et portoit mondit seigneur une cornettes à son chapperon, si riche de pierrerie que je ne scay autrement extimer, fors habillement de prince puissant, Olivier de La Marche, Mémoires (voir n. 3), vol. 2, p. 345.

La particularité de cette entrée réside dans le fait que, si les armes du chevalier au cygne furent récupérées par la famille de Clèves, le roman éponyme sur lequel se base ce pas fait partie du cycle venant achever la »Chanson d'Antioche«<sup>29</sup>. L'épopée se trouve inscrite au cœur d'un récit sur les origines et le devenir d'un lignage, celui de Godefroy de Bouillon, devenu roi de Jérusalem à l'issue de la première croisade. Le choix de ce thème ne semble donc pas dû au hasard alors que, quelques heures plus tard, le duc de Bourgogne et l'ensemble de ses chevaliers font le vœu de partir en croisade. Ainsi, nous pouvons voir, sans trop nous avancer, dans l'orchestration de ces festivités l'influence du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Nous sommes ici face à un cas flagrant d'utilisation d'un symbole puissant, présent dans la »suite« d'Adolphe de Clèves, pour servir les dessins du prince, ici le duc de Bourgogne. Il est évident, avec ces exemples, que si la suite participe au prestige du chevalier qu'elle accompagne, elle joue un rôle plus important dans la promotion du prestige de la cour princière et, de ce fait, du prince lui-même. Elle vient mettre en exergue la puissance tant culturelle que politique d'un prince en mesure de placer sous son autorité un nombre considérable de chevaliers honorables.

### III. Le prince, acteur des pas d'armes

Nous l'avons vu, le prince n'est jamais éloigné de l'organisation des pas ayant court sur ses terres. Plus qu'auparavant, c'est lui qui met en scène, par sa présence, son pouvoir. Le cas de René d'Anjou est sans doute le plus flagrant. Le 24 avril 1445, vers 10 heures, s'ouvre le pas de Nancy, à l'occasion du double mariage de Marguerite d'Anjou avec Henri VI d'Angleterre et de Yolande d'Anjou avec Ferry de Lorraine. Pour l'occasion, René d'Anjou associe l'entreprenariat du pas à Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, Ferry de Lorraine, Pierre de Brézé et Philippe de Lénoncourt<sup>30</sup>. Fait exceptionnel s'il en est, à ce pas, le premier adversaire des défenseurs est le roi Charles VII lui-même. Ont l'honneur de jouter contre lui René d'Anjou et Pierre de Brézé. Paré, ainsi que son cheval, de velours pourpre broché d'or, semé d'estocs d'or et à croissettes d'or potencées, René assure les deux premières courses puis laisse sa place à Brézé qui, après une apparente charge trop rude face au roi de France, se fait réprimander par celui-ci et est remplacé *manu militari* par René pour la quatrième et dernière course<sup>31</sup>. Après celle-ci, Charles VII fait cesser le combat, arguant qu'il a trop chaud et qu'il a déjà rompu ses trois lances<sup>32</sup>. À la suite de cette méprise de Brézé, qui pensait sans doute pouvoir jouter normalement face au roi de France, René apparaît comme le seul à pouvoir affronter le roi, d'égal à égal et sans froisser sa susceptibilité. Fait plus exceptionnel encore, c'est le seul duc à avoir suffisamment de pouvoir et de prestige pour faire combattre une figure princière dans les lices.

Figure chevaleresque éminente, René fait montre d'une plus grande autorité et d'une magnificence plus flagrante encore au pas de la Joyeuse Garde (Saumur, 1446). Lors de ce pas, en plus des infrastructures et des références littéraires abordées plus avant dans cette communication, René est à la tête de vingt-trois chevaliers entrepreneurs arborant tous ses couleurs. En se rapportant au »Vray théâtre d'honneur et de chevalerie« de Vulson de La Colombière, seule source historiographique nous relatant le pas, nous apprenons que deux stafiers (laquais en armes) turcs ouvraient la marche, vêtus de longues vestes et turbans de damas incarnat<sup>33</sup> et blanc, menant cha-

29 Catherine GAULLIER-BOUGASSAS, Le chevalier au cygne à la fin du Moyen Âge, dans: Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes 12 (2005), p. 115.

30 Guillaume Leseur indique que Philippe de Lénoncourt fut remplacé à la sixième course par Jacques de Lalaing après sa blessure au visage contre Gaston de Foix. Voir Leseur, Histoire de Gaston IV (voir n. 18), p. 160.

31 Ibid., p. 151.

32 Les chapitres du pas stipulent qu'il faut en briser au minimum six ou effectuer douze courses pour que le combat s'achève, Leseur, Histoire de Gaston IV (voir n. 18), p. 145.

33 Couleur rosée, se rapprochant de la chair, entre le rouge et le rose.

cun un lion (vivant) attaché à une grosse chaîne d'argent. Suivaient tambours, trompettes et fifres (flûtes)<sup>34</sup> de René, à cheval, tous vêtus de sa livrée et devise incarnat et blanc. Venaient ensuite deux rois d'armes à cheval tenant leurs registres et livres de noblesse<sup>35</sup>. Sur des chevaux richement parés d'armoiries venaient les quatre juges (le seigneur de Tucé Baudouin de Champagne, le seigneur de Martigné, Antoine de La Salle, Hardouin Fresneau) suivis de Guillaume, Bernard et Sablé, officiers d'armes<sup>36</sup>. Suivait ensuite un nain vêtu à la turque sur un cheval caparaçonné décoré d'un écu de la devise de René, à savoir de gueule semé de pensées. Le nain était assisté d'une très belle dame à cheval qui devait accompagner chaque chevalier tenant le pas jusqu'à son adversaire, menant par la bride celui de René attaché à celle-ci par une écharpe. Il portait une lance et un écu à sa devise, tout comme son cheval. Suivaient enfin les chevaliers tenant le pas, tous vêtus à la devise du roi de Sicile, à savoir d'incarnat semé de violettes.

En Bourgogne, c'est le prince et sa cour, dans son ensemble, qui sont mis en avant avec l'utilisation des suites et des décors. Clairement, la suite fait partie de l'univers du pas et est intégrée au pas comme un élément de la fiction qui a lieu dans les lices. Le 11 juillet 1468 a lieu le dernier combat du pas de l'Arbre d'or. Celui-ci oppose Adolphe de Clèves-Ravenstein, remplaçant Antoine de Bourgogne qui s'est blessé précédemment, au duc Charles de Bourgogne. Les suites de ces deux combattants ont de quoi surprendre et émerveiller. Adolphe de Clèves est monté sur un cheval à la devise d'Antoine, c'est-à-dire décoré d'arbres dorés. Il est suivi par vingt-trois chevaux de parade, montés par des pages et couverts des vingt-trois housses, toutes chargées d'orfèvreries, qu'avaient revêtues Antoine ou ses remplaçants tout au long du pas d'armes. Les tissus utilisés allaient du satin au drap d'or, en passant par le damas, le velours, la fourrure et le drap d'argent. Le duc de son côté apparaît sur un cheval couvert de velours cramoisi et suivi de neuf chevaux de parade à la housse de drap d'or, de velours ou couverte d'orfèvreries<sup>37</sup>. L'effusion de tissus, de couleurs et de chevalier joue ici un rôle important dans ce pas qui vient célébrer de manière éclatante l'union depuis longtemps recherchée avec une famille royale anglaise, ici les York<sup>38</sup>. En effet, la dynastie des York est puissante en Angleterre, mais celle-ci est encore jeune (1461) et repose sur des bases relativement fragiles alors que la guerre des Deux-Roses n'est pas officiellement achevée. Le choix de l'union avec la Bourgogne n'est pas anodin. Il s'agit d'une des principautés les plus puissantes du royaume de France et qui tire ses origines de la lignée royale. Par sa richesse, son étendue, sa relative paix interne et ses liens anciens avec l'Angleterre, la Bourgogne et son duc incarnent cette stabilité et cet esprit combatif nécessaires à la durabilité de la dynastie des York. En cela, l'Arbre d'or symbolise ces vertus, et les suites chevaleresques tendent à soutenir l'étendue du pouvoir et du prestige du duché. Dans cette optique, les règles tacites du pas concernant les suites sont abrogées, sans toutefois nuire au cadre ludique, dans le but de soutenir la mise en scène éclatante du pouvoir princier et d'impressionner la jeune dynastie d'York avec laquelle le duc vient de se lier.

Jean-Pierre Jourdan, dans son article «La lettre et l'étoffe», souligne que «le fait que certains seigneurs puissent porter une même lettre ou emprunter le chiffre de leur parement suggère que l'efficace du sens n'est pas dans tous les cas celui d'une identité du nom, mais plutôt d'une ap-

34 Termes utilisés dans les sources pour désigner à la fois les instruments et ceux qui en jouent.

35 [...] pour y décrire & exalter les nobles faits d'armes et les valeureux combats qui se feroient au lieu où les lices estoient dressées, LA COLOMBIÈRE, Le vrai théâtre d'honneur (voir n. 19), p. 83.

36 Sans doute poursuivants d'armes, leur nom ne semble pas correspondre aux noms donnés aux hérauts d'armes, et moins encore aux rois d'armes. Son nom ne pouvait être *nom de seigneurie, de pays, ville, ne forteresse, fors tant seulement nom de devise tel qu'il lui plaist au seigneur lui donner [...]* et pour ce ne poent et ne doit par droit ledit pousievant porter, prendre ne occuper nom qui appartiegne au herault», Paris, BNF, ms. fr. 387, fol. 27r-27v.

37 Olivier de La Marche, Mémoires (voir n. 3), vol. 3, p. 189-191.

38 Pour une description complète de l'ensemble des festivités ayant eu lieu lors de ce mariage, voir *ibid.*, p. 101-201.

partenance collective. La lettre prend valeur d'emblème. Le port d'une lettre emblématique prend un sens social et politique que complètent devises, motifs et couleurs<sup>39</sup>. À notre sens, il n'est guère risqué d'élargir cette définition à la devise de René d'Anjou dans ce cas puisque, de manière très nette, il place l'ensemble des chevaliers entrepreneurs et des membres du cortège sous ses couleurs et sous son pouvoir. En cela, le pas d'armes nous apparaît clairement, et peut-être plus ici qu'ailleurs, comme un divertissement unitaire, permettant à un prince de rassembler les strates nobiliaires supérieures et, par conséquent, l'ensemble de sa noblesse autour de sa personne.

## Conclusion

Événement théâtral et unitaire, le pas demeure un miroir de cette noblesse du Moyen Âge finissant qui a à cœur de maintenir vivaces des traditions chevaleresques séculières et emprisonnée dans un repli identitaire tout aussi ancien. Tout en s'adaptant aux évolutions militaires et artistiques, le groupe nobiliaire constituant le sommet de la pyramide sociale de la société médiévale semble essayer de se raccrocher à un âge d'or passé et dépassé, hors de propos face aux mutations sociétales et économiques, ne réussissant qu'à renforcer les barrières dressées entre le reste de la société et lui.

Preuve en est le comportement de la cour habsbourgeoise du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Alors que Charles Quint, en l'année 1549, met un terme à son règne par une série de fêtes, le moment de l'abdication (25 et 26 août) est marqué par l'organisation de l'Aventure de l'épée, autrement appelée la Harangue de Binche, qui n'est autre qu'un pas d'armes orchestré de bout en bout par l'empereur sur le déclin<sup>40</sup>. Si René d'Anjou, tout comme son cousin bourguignon, est passé maître dans l'organisation et dans l'utilisation politique des fêtes de chevalerie, Charles Quint va pousser dans ses derniers retranchements la pratique politico-ludique du pas, en ce sens que chaque cas de figure est anticipé afin que seul son héritier au trône d'Espagne, Philippe, en sorte vainqueur et puisse retirer Excalibur de son rocher et ainsi dissiper les ténèbres menaçant la cité de Binche<sup>41</sup>. Finalement, les pas sont bien plus que des divertissements chevaleresques classiques. Au vu de leur impact politique et diplomatique, ils servent les desseins à la fois publics et personnels des grands princes du Moyen Âge finissant tout en renforçant leur image de puissant mécène fortement entourés et jouissant d'une culture sans pareil.

39 Jean-Pierre JOURDAN, La lettre et l'étoffe. Étude sur les lettres dans le dispositif vestimentaire à la fin du Moyen-Âge, dans: *Médiévales* 29 (1995), p. 40.

40 Samuel GLOTZ, Lettre-harangue adressée à Charles Quint, par les chevaliers errants de la Gaule Belgique. Bruxelles et Binche, 1549. Un document viennois inédit, dans: *Les Cahiers Binchois. Revue de la Société d'Archéologie et des Amis du Musée de Binche* 17 (2000), p. 1–143.

41 *Ibid.*, p. 22.

